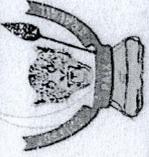


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N°191/2024

A LA SOCIETE SOKIN SARL

Après avoir reçu le contrat du marché r° 007/PNC/CG/002/CGPMP/SRTPERM/2023, conclu avec la Police Nationale Congolaise, pour un montant total hors taxe de dollars américains deux millions vingt-sept mille cinq cent quatre-vingt-deux, trente-deux centimes (USD 2 027 582,32) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains quatorze mille cent nonante trois, huit centimes (USD 14 193,08), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 07/10/2024.

Directeur Administratif et Financier

Me. Claude KATIMBE MBANI

Directeur Général

Sceau de l'Etablissement

